

**REGLEMENT DU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU ET DE CONTRAT D'ABONNEMENT SUR LA
COMMUNE D'AULAS**

REGLEMENT ETABLI LE 22 SEPTEMBRE 1995

1^{ère} MISE A JOUR le 1^{ER} JANVIER 2003

2^{ème} MISE A JOUR LE 10 AVRIL 2012 SUITE A AUGMENTATION DE LA TAXE DE BRANCHEMENT AURESEAU

3^{ème} MISE A JOUR LE 1^{ER} AVRIL 2015 SUITE A AUGMENTATION DE LA TAXE DE BRANCHEMENT AU RESEAU

Actualisé et voté par délibération du Conseil Municipal en date du 13 Décembre 2021

DEMANDE DE CONCESSION

Je soussigné:

Nom Prénom :

Domicilié.....

demande à Madame le Maire d'AULAS de me délivrer une concession d'eau en qualité de: propriétaire

- Propriétaire d'une maison

- Propriétaire d'un appartement

- Propriétaire d'un terrain* (rayer les mentions inutiles)

Parcelle section : N°

Je m'engage: - d'une part, à observer le règlement relatif à la distribution d'eau potable dont je viens de prendre connaissance, **à m'acquitter de la somme de 400 euros** relative à la taxe de branchement au réseau,
- d'autre part, à faire contrôler par le Service des Eaux de la commune le branchement avant d'avoir rebouché la tranchée.

Fait à AULAS, le :

Lu et approuvé

Bon pour accord

Le propriétaire

Le Maire
Sylviane LAURENT